

# 1<sup>er</sup> au 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Conseil Régional Grand Est

Nos collègues qui s'engagent à siéger



Fethi CHEIKH  
Animateur Secteur  
Carmes



Nadia KEZOU  
Défense du salarié,  
salarié FEMMES



Pascal KOEHLER  
Défense du salarié,  
Représentatif



Josiane MAILLARD  
Santé Sécurité et  
Conditions de Travail



Joseph BRUNO  
Communication,  
Représentatif



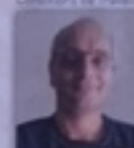
Michelle BAHR  
Santé Sécurité et  
Conditions de Travail



Philippe MOUGDON  
Santé Sécurité et  
Conditions de Travail



Dominique WERSINGER  
Santé Sécurité et  
Conditions de Travail



Stéphane LE BESQUE  
Santé Sécurité  
Harcèlement



Corinne WEIN  
Santé Sécurité et  
Conditions de Travail

## Voter CGT localement, c'est essentiel

### POUR DONNER AUX FUTUR-E-S ÉLU-E-S LES MOYENS

**de défendre localement les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent-es statutaires et contractuel-le-s pour un meilleur service local.**

**Décréter un plan d'urgence pour introduire plus de 500 emplois statutaires dans les lycées pour :**

- donner la possibilité d'aller en formation professionnelle, disposer véritablement des journées accordées au titre de ses droits,

- être reclassé(e) et retourner à l'emploi dans les délais normaux, lever la précarité et obtenir un vrai statut pour un(e) agent(e) contractuel(le) qui est dans la collectivité depuis plus de 18 mois.

**Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes entre autres :**

- un budget dédié pour gommer les inégalités,
- mettre en place une stratégie pour lutter contre le sexisme au travail,

- une meilleure conciliation vie privée, vie professionnelle.

**Mise en place d'un Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) permettant :**

- d'être indépendant(e) des choix de la Direction Générale,
- de décider, librement, les aides sociales,
- d'accéder à des activités sociales et culturelles de proximité.

## Je vote la CGT

### POUR DES REPRÉSENTANT-E-S QUI INTERVIENDRONT POUR

**La réduction du temps de travail de 142h00** dans le cadre de la pénibilité en particulier pour les agent(e)s qui travaillent à la plonge et à l'entretien.

**Le Régime Indemnitaire (RIFSEEP) :**

- revalorisation du pouvoir d'achat de 100 euros par mois pour les bas salaires et augmentation progressive pour les catégories supérieures,

- mise en place d'un collectif de recours en lieu et place du Directeur général pour corriger les injustices pour les classifications.

**La lutte contre l'exclusion du « tout numérique » :**

- possibilité de se faire rembourser les frais de déplacement autre que TRAJEST (sous format papier). Gestion mixte des frais de déplacement,

- trop de nouveaux logiciels, complexité dans leur mise en œuvre, webinaires successifs et intempestifs,

- dotation informatique pour les agent(e)s des lycées, temps de travail dédié et formation associée.

**La fin du gel des postes dans les services administratifs** en passant par une redistribution plus équitable et permettant la mobilité.

**L'application de droits réglementaires au télétravail :**

- en particulier la mise en place d'une véritable déconnexion et une participation aux frais liés au domicile,

- élargir la possibilité du télétravail aux nouveaux emplois.

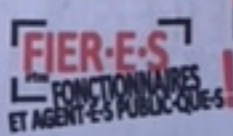
**Une véritable étude des causes liées aux accidents de service** pour prendre des mesures concrètes et rapides.

**L'augmentation significative de la participation de l'employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance :**

- 80 euros pour la participation à la complémentaire maladie • une participation de 80 euros de base, progressive en fonction de l'âge pour la prévoyance.

1<sup>er</sup> au 8 DÉCEMBRE 2022

UN SEUL TOUR DE SCRUTIN,  
CHAQUE VOIX COMPTE !



Pour rester en contact

facebook

